

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL OUVERT  
P01/2019**

**Programme d'Assainissement des Petites Communes de moins de 10 000  
Habitants- Phase I (PAPC-I)**

**Elaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières**

Référence de l'Accord de don BAD N°5800155002051 du 08 Janvier 2019

N° d'identification du Projet : **P-TN-EB0-004**

Le Gouvernement de la République Tunisienne a reçu un don RWSSI de la Banque Africaine de Développement pour financer une partie des actions prévues dans le cadre du **Programme d'Assainissement des Petites Communes de moins de 10 000 Habitants- Phase I (PAPC-I)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour financer le contrat d'élaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières du programme.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- **L'élaboration d'un manuel de procédures** administratives, comptables et financières pour la réalisation du **Programme d'Assainissement des Petites Communes de moins de 10 000 Habitants- Phase I (PAPC-I)** répondant aux caractéristiques et objectifs du projet, aux dispositions réglementaires et contractuelles applicables au projet et aux arrangements convenus pour la gestion du projet.
- **la formation de l'équipe du projet** à la maîtrise des procédures administratives, comptables et financières ainsi définies.

La prestation devrait débuter au cours du quatrième trimestre 2019, pour une durée d'un mois.

L'office national de l'assainissement, invite les bureaux d'études à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et leurs expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les bureaux d'études intéressés peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au document de la politique d'acquisitions de la Banque Africaine de Développement disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et au respect de la liste des sanctions de la Banque Africaine de Développement disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : [www.afdb.org/debarred](http://www.afdb.org/debarred).

L'analyse des candidatures portera sur les éléments suivants : références du bureau d'études en matière d'audit financière et comptable de projets de développement, référence du bureau d'étude en matière d'élaboration de manuels de procédures administratives, financières et comptable pour les projets de développement avec financements extérieurs, nombre de personnels qualifiés du bureau et matériel informatique et logiciel de comptabilité et de gestion de projets du bureau d'étude.

Les bureaux d'études sont recommandés pour chaque référence de fournir des attestations de satisfaction signées de la part des entités ayant bénéficiées des services rendus avec une présentation générale du bureau indiquant le nombre de personnels qualifiés, les moyens matériels, les logiciels informatique,... à disposition du bureau d'études signé par son représentant légal.

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du siège social de l'Office National de l'Assainissement à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi du 8H : 30 à 12H : 30 et de 14H : 00 à 17H : 00)

L'offre technique sera placée dans une enveloppe fermée et scellée et en deux exemplaires (originale et copie) indiquant la référence de l'appel à la manifestation d'intérêt sus-indiquée

Les expressions d'intérêt doivent parvenir au nom de Monsieur le Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement et portant expressément la mention :

L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

**Programme d'Assainissement des Petites Communes de moins de 10 000 Habitants- Phase I (PAPC-I)**

**« Manifestation d'Intérêt pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières» "**

Et envoyées au Bureau d'ordre central de l'ONAS par voie postale recommandée ou par rapide poste ou remis directe contre un accusé de réception à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **11 Avril 2019 à 10H00**. Le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

**Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.**

L'ouverture des plis sera en séance publique au siège social de l'ONAS, soit **11 Avril 2019 à 10H15** à la salle d'ouverture des plis. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.

32, Rue Hédi Nouria  
11001 Tunis, Tunisie  
Tel +216 71 343 200  
Fax +216 71 350 411  
Adresse e-mail : [boc@onas.nat.tn](mailto:boc@onas.nat.tn)